

La caisse d'Allocations familiales
et

La Mutualité sociale agricole

Au plus près
des familles



Qui contacter ?



Association de l'aide
familiale populaire
5 rue du Chaudairon
74960 MEYTHET
Tél. : 04 50 24 32 00
✉ : accueil.meythet@aafp74.org
www.aafp74.org



Fédération ADMR de Haute-Savoie
15 impasse de la Lécherte
74370 ARGONAY
Tél. : 04 50 24 14 14
Fax : 04 50 22 17 71
✉ : accueil@fede74.admr.org
www.74.admr.org

L'ASSOCIATION DE VOTRE SECTEUR
CONVENTIONNEE PAR LA CAF ET LA MSA
ETUDIERA, AVEC VOUS, VOTRE
SITUATION ET APPORTERA UNE REPONSE
ADAPTEE A VOS BESOINS



MA FAMILLE
TRAVERSE UNE
PÉRIODE DIFFICILE

HOSPITALISATION, MALADIE,
GROSSESSE PATHOLOGIQUE...

J'AI BESOIN
D'UNE AIDE A
MON DOMICILE

Service communication Caf74 - 02/2016



L'AIDE A DOMICILE...

POUR
QUI ?

POUR LES FAMILLES
ALLOCATAIRES CAF OU MSA

- ayant au moins un enfant à charge et/ou
- vivant une 1^{ère} grossesse « à risque »



COMMENT ?

PAR UN SOUTIEN
A LA CELLULE FAMILIALE

Un accompagnement aux tâches matérielles :

- entretien du logement
- entretien du linge
- courses
- préparation des repas
- aide à la gestion du quotidien

Un accompagnement à la prise en charge des enfants :

- toilette
- repas
- éveil, activités
- aide à la scolarité
- soutien à la parentalité

POUR QUOI ?

POUR SOUTENIR LES FAMILLES A
L'OCCASION D'EVENEMENTS POUVANT
PERTURBER LA VIE FAMILIALE

- grossesse, naissance/adoption, famille nombreuse, famille recomposée
- maladie (père, mère, enfant)
- décès (père, mère, enfant)
- rupture familiale
- autre événement fragilisant l'équilibre familial

AVEC
QUI ?

AVEC L'ASSOCIATION DE
VOTRE SECTEUR
CONVENTIONNEE PAR LA CAF ET LA MSA

Par :

- l'intervention d'un professionnel qualifié à votre domicile

Avec :

- votre participation financière calculée selon votre quotient familial
- une possibilité de déduction fiscale selon la réglementation en vigueur